

Intervention de S.E. Madame Karen Van Vlierberge,  
Représentante permanente adjointe

au Conseil de sécurité des Nations Unies

**Briefing**  
**«Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies :  
interaction avec les Commissaires de police»**  
New York, le 6 novembre 2019

Monsieur le Président,

Nous souhaitons commencer par remercier les cinq briefers qui nous ont présenté aujourd'hui leurs perspectives respectives sur le rôle de la police dans les opérations de maintien de la paix. L'action pour le maintien de la paix – A4P – reste notre feuille de route pour **faire converger nos efforts** au cours des prochaines années. Permettez-moi de suivre 5 « Ps » dans mon intervention et mes questions aux briefers : **P**révention – **P**erformance – **P**rotection – **P**artenariats et enfin Consolidation de la **P**aix.

Primo :

Un rôle accru est donné à l'expertise de l'ONU en matière de police dans le contexte de la **prévention**. Nous nous réjouissons que la division de police soit de plus en plus sollicitée non seulement dans les Missions politiques spéciales mais aussi dans certains cas hors du cadre des missions. Comme souligné par le SG dans son rapport, la police joue un rôle important d'alerte précoce : la division de police peut fournir au Conseil des informations précieuses en analysant l'état de la police et des autres institutions de maintien de l'ordre dans un pays particulier et en recommandant des réponses aux problèmes émergents.

Secundo :

**La performance** des missions va de pair avec la responsabilité et la redevabilité. Dans ce contexte, nous nous réjouissons que, dans le cadre du nouveau paradigme de gestion promu par le SG, les Chefs des composantes policières dans les opérations fassent désormais partie des équipes de gestion senior et que ceux-ci soient responsables de la performance de leur composante.

→ **Je voudrais dans ce contexte demander à M. Lacroix de partager avec nous les enseignements tirés depuis le début de la mise en œuvre du C-PAS, en particulier aujourd'hui sur les composantes policières ?**

Tertio :

La police de proximité et les initiatives de police communautaire – parmi d'autres – offrent des possibilités de **protection des civils** inégalées. C'est le cas par exemple au Soudan du Sud où la composante de police de la MINUSS réussit en certains lieux un travail unique de proximité avec les populations, en s'appuyant notamment sur des composantes féminines et des patrouilles non armées. De manière générale, il nous semble opportun de prévoir un accompagnement accru en matière de gestion négociée de l'espace public (GNEP), qui comporte des aspects de dialogue, de respect des droits humains, un usage de la contrainte modérée et proportionnelle... **Madame la Commissaire Gahonzire, merci de votre témoignage sur votre expérience, au sein de la FISNUA, à travers le soutien aux « Community Protection Committees ».**

Quarto :

**Les partenariats** sont au cœur de l'action des composantes policières sur le terrain : elles vont souvent travailler conjointement et en bonne intelligence avec ceux qui prennent en main certaines parties de la RSS ou poursuivent des activités de formation de la police nationale. Des synergies existent sur le terrain avec les missions civiles déployées par l'UE.

**→ Ma question ira au Commissaire Abdounasir qui a eu l'occasion de faire l'expérience du partenariat avec l'UE tant au Mali qu'en RDC. Commissaire, pouvez-vous illustrer ce partenariat et la valeur ajoutée de celui-ci pour le travail de l'ONU ?**

Quinto :

Enfin la consolidation de la **paix** : si la police a un rôle à jouer dans l'ensemble du continuum de la paix, l'accompagnement du transfert des fonctions de maintien de l'ordre reste crucial dans les phases de transitions. Haïti nous en fournit un exemple récent: il est important pour cette phase de continuer à prévoir un accompagnement de conseil en matière de police, lorsque l'Etat hôte l'estime nécessaire. L'un des futurs chantiers de transition à moyen terme pourrait résider dans celle de la MONUSCO et nous nous réjouissons de pouvoir discuter bientôt sur les résultats de la revue stratégique.

**→ Dans ce contexte, Commissaire Abdounasir, comment voyez-vous le rôle de la composante policière de la MONUSCO évoluer au cours des prochaines années. Voyez-vous certaines zones ou province dans lesquelles une présence de FPU pourrait utilement venir se substituer à une présence militaire?**

Je vous remercie.